Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EDUCATION SEXUELLE EN MILIEU SCOLAIRE

Rapport d'évaluation et de propositions pour le Canton de Vaud

Les services de la santé publique (SSP) et de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) co-financent les prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire délivrées par la Fondation Profa. En 2008, ils ont chargé l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) d'analyser l'offre actuelle en regard des meilleures pratiques suisses et internationales. Le rapport confirme l'adéquation du modèle vaudois tout en recommandant certains aménagements.

Face à l'évolution de la société et des enjeux liés à la sexualité, et en réponse aux sollicitations toujours plus nombreuses qui leur sont adressées, les services de la santé publique (SSP) et de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) ont confié à l'IUMSP un mandat d'évaluation et de propositions sur les prestations d'éducation sexuelle dans l'enseignement obligatoire.

Le rapport comprend notamment un inventaire des prestations en éducation sexuelle dispensées aux écoliers vaudois, une description de leur articulation avec le monde scolaire, une revue de la littérature et des cadres de référence existants, une comparaison avec la situation prévalant dans les cantons romands ainsi qu'un recueil des besoins et attentes des partenaires dans le domaine de l'éducation sexuelle et des usagers à l'occasion d'entretiens et de groupes focus d'élèves, de professionnels de l'école, de parents.

L'évaluation montre que le programme proposé par la Fondation Profa, centre de référence en santé sexuelle et reproductive, est conforme aux critères des organisations spécialisées garantissant l'efficacité de l'éducation sexuelle. Il formule en outre des recommandations portant sur l'organisation du dispositif et sur la répartition des activités entre le prestataire et l'école.

Sous la responsabilité de l'Office des écoles en santé (ODES), des groupes paritaires formés des services concernés et de la Fondation Profa vont travailler ces recommandations pour adapter par étapes le dispositif cantonal afin de tenir compte

des nouvelles réalités sociales, scolaires et pédagogiques en matière d'éducation sexuelle, tout en respectant les priorités de santé publique et les exigences posées par la Loi sur les subventions. L'Etat confirme ainsi sa volonté de poursuivre une politique active d'information et de prévention en santé sexuelle et reproductive auprès des jeunes par l'apport de spécialistes de l'éducation sexuelle et de la pédagogie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 mars 2009

DSAS, Jean-Christophe Masson, chef du Service de la santé publique (SSP), 021 316 42 41 -
DFJC, Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), 021 316 54 01